

RCS : EVREUX
Code greffe : 2702

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de EVREUX atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2015 B 00669
Numéro SIREN : 518 712 898
Nom ou dénomination : 2GMNP

Ce dépôt a été enregistré le 29/06/2018 sous le numéro de dépôt 2439

1

BILAN - SIMPLIFIÉ

DGFiP N° 2033-A 2017

SATSI le
18-06-2018
29 JUIN 2018
Fait le 2018

Désignation de l'entreprise : ... 2 emmp
 Adresse de l'entreprise : 115 ... 27180 VERNEUIL SUR AVRE Néant *
 Numéro SIRET * : 51871289800031
 Durée de l'exercice en nombre de mois * : 12 Durée de l'exercice précédent * : ...

EXEMPLAIRE DESTINE A L'ADMINISTRATION

ACTIF		Brut 1		Amortissements-Provisions 2		Exercice N clos le 31/12/2017 Net 3	
ACTIF IMMOBILISE	Immobilisations incorporelles	010	215000	012			215 000
	Fonds commercial *						
	Autres *	014		016			
	Immobilisations corporelles *	028	86647	030	60491		26 156
	Immobilisations financières * (1)	040	2850	042			2 850
	Total I (5)	044	304 497	048	60 491		244 006
ACTIF CIRCULANT	stocks	Matières premières, approvisionnements, en-cours de production *	050	3279	052		3 279
		Marchandises *	060	408	062		408
	Avances et acomptes versés sur commandes	064		066			
	Créances (2)	Clients et comptes rattachés *	068	1466	070		1 466
			Autres * (3)	072	7259	074	
	Valeurs mobilières de placement	080	22050	082		22 050	
	Disponibilités	084	14304	086		14 304	
	Charges constatées d'avance *	092	1379	094		1 379	
		Total II	096	50 145	098		50 145
		Total général (I + II)	110	354 642	112	60 491	
PASSIF						Exercice N 1 NET	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *			120		7500	
	Ecart de réévaluation			124			
	Réserve légale			126		750	
	Réserves réglementées *			130		117508	
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants *)			131			
	Report à nouveau			134		-75146	
	Résultat de l'exercice			136		30260	
	Provisions réglementées			140			
		Total I			142		80 872
	Provisions pour risques et charges			Total II	154		
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées			156		160240	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			164			
	Fournisseurs et comptes rattachés *			166		7125	
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés à l'exercice N :			169	6 726	45914	
	Produits constatés d'avance			174			
	Total III			176		213 279	
	Total général (I + II + III)			180		294 151	
RENVOIS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4) Dont dettes à plus d'un an	195	13 225	
	(2) Dont créances à plus d'un an	197		(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182		
	(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199		Prix de vente hors T.V.A. des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184		

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

Désignation de l'entreprise : sas 2gmp

Néant *

A - RÉSULTAT COMPTABLE

Formulaire déposé
au titre de l'IR 018

Exercice N clos le
31/12/2017

EXEMPLAIRE DESTINE A L'ADMINISTRATION

PRODUITS D'EXPLOITATION								
Ventes de marchandises *				209		210	7479	
Production vendue	{ biens dont export services * et livraisons intracommunautaires			215		214	268987	
				217		218		
Production stockée *	(Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)					222		
Production immobilisée *						224		
Subventions d'exploitation reçues						226		
Autres produits						230		
Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)						232	276 466	
ACHATS DE MARCHANDISES* (y compris droits de douane)						234	5093	
Variation de stock (marchandises)*						236	-173	
ACHATS DE MATIÈRES PREMIÈRES ET AUTRES APPROVISIONNEMENTS* (y compris droits de douane)						238	62780	
Variation de stock (matières premières et approvisionnement)*						240	1276	
Autres charges externes* :		(dont crédit bail : - mobilier : - immobilier :)				242	37007	
Impôts, taxes et versements assimilés		(dont taxe professionnelle CFE et CVAE *)		243	1269	244	1210	
Rémunérations du personnel*						250	71414	
Charges sociales (cf. renvoi 380)						252	13278	
Dotations aux amortissements*						254	25281	
Dotations aux provisions						256		
Autres charges	{ dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger * } { dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles }			259		262	27139	
				260				
Total des charges d'exploitation (II)						264	244 305	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						270	32 161	
Produits financiers (III)		280				294		
Charges financières (V)						294		
Produits exceptionnels (IV)						290	4772	
Charges exceptionnelles (VI)	{ dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art.217 octies) } { dont amortissements exceptionnels de 25% des constructions nouvelles (art.39 } quinquies D) }			347		300	6673	
				348				
Impôts sur les bénéfices* (VII)						306		
2 - BÉNÉFICES OU PERTES : Produits (I + III + IV) - Charges (II + V + VI + VII)						310	30 260	
B - RÉSULTAT FISCAL		Reporter le bénéfice comptable col.1, le déficit comptable col.2		312		314	30 260	
Régularisations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles*				316			
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles				318			
	Provisions non déductibles*				322			
	Impôts et taxes non déductibles* (Cf page 7 de la notice 2033.NOT-SD)				324			
	Divers*, dont intérêts excédentaires des optes-cts d'associés		247				330	
					Écart des valeurs Liquidatives sur OPCVM*		248	
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un Crédit-bail immobilier et de levée d'option				249		251	
	Part de loyers dispensée réintégration (art.239 sexies D)							
Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime						998		
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime						999		
Déductions	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime						997	4 768
	Entreprises nouvelles (44 sexies)		986		ZFU-TE (44. octies et octies A)		987	
	Reprise d'entreprises en difficulté (44 septies)		981		JEI (44. sexies A)		989	
	ZRD (44. terdecies)		127		ZRR (44 quinquies)		138	
	Besoin d'emploi à redynamiser (art.44 duodecies)		991		PME à compétitivité hors CICE (art.44 undecies)		990	
	ZFA (44. quaterdecies)		345		Investissements outre-mer		344	
	Créance due au report en arrière du déficit						346	
	Déduction exceptionnelle (art. 39 decies)						655	
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS				Bénéfice col. 1	352	25 492	354	
				Déficit col. 2				
Déficits de l'exercice reporté en arrière *					356			
Déficits antérieurs reportables : *		82 312	dont imputés sur le résultat :				
						360	25 492	
RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS				Bénéfice col. 1	370		372	
				Déficit col. 2				

3

IMMOBILISATIONS - AMORTISSEMENTS - PLUS-VALUES - MOINS-VALUES

EXEMPLAIRE DESTINE A L'ADMINISTRATION

Formulaire obligatoire (article 302 Septies Annexe du Code général des Impôts).		Désignation de l'entreprise : Sas 2gmp						Néant <input type="checkbox"/>	
I		IMMOBILISATIONS		Augmentations		Diminutions		Réévaluation légale *	
ACTIF IMMOBILISÉ		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice				Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice	
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400	215000	402		404		406	215000
	Autres	410		412		414		416	
Immobilisations corporelles	Terrains	420		422		424		426	
	Constructions	430		432		434		436	
	Installations techniques matériel et outillage industriels	440	63643	442		444		446	63643
	Installations générales agencements divers	450	23005	452		454		456	23005
	Matériel de transport	460		462		464		466	
	Autres immobilisations corporelles	470		472		474		476	
Immobilisations financières		480	2850	482		484		486	2850
TOTAL		490	304 498	492		494		496	304 498
II		AMORTISSEMENTS		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice						Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Immobilisations incorporelles		500		502		504		506	
Immobilisations corporelles	Terrains	510		512		514		516	
	Constructions	520		522		524		526	
	Installations techniques matériel et outillage industriels	530	27174	532	19530	534		536	46704
	Installations générales, agencements, aménagements divers	540	8036	542	5751	544		546	13787
	Matériel de transport	550		552		554		556	
	Autres immobilisations corporelles	560		562		564		566	
TOTAL		570	35 210	572	25 281	574		576	60 491
III		PLUS-VALUES, MOINS-VALUES		(19%, 15 % et 0 % pour les entreprises à l'IS, 16 % pour les entreprises à l'IR) (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)					
Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé y compris les produits de la propriété industrielle		1	2	3	4	5			
		6	7	8	9	10			
Immobilisation	Valeur d'actif *	Amortissements *	Valeur résiduelle	Prix de cession *	Plus ou moins-values				
	①	②	③	④	Court terme *	Long terme			
					⑤	19% ⑥	15 % ou 16 % ⑦	0 % ⑧	
1									
2									
3									
4									
5									
6									
7									
8									
9									
10									
TOTAL	578	580	582	584	586	581	587	589	
Plus-values taxables à 19% (1)			579	Régularisations	590	583	594	595	
Résultat net de la concession et de la sous-concession de licences d'exploitation de droits de la propriété industrielle bénéficiant du régime des plus-values à long terme (CGI art 39 terdecies).							591		
TOTAL					596	585	597	599	

Copyright Maae (2017)

Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033-NOT.
 (1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19% en application des articles 238 bis JA, 210F et 208C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values.

4

RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES - DÉFICITS REPORTABLES - DIVERS

Formulaire obligatoire (article 307, Septies A bis du Code général des impôts).		Désignation de l'entreprise : sas 2gmp					Néant <input type="checkbox"/> *	
I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES								
A NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600	602	604	606			
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601	603	605	607			
	Autres provisions réglementées	610	612	614	616			
Provisions pour risques et charges		620	622	624	626			
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630	632	634	636			
	Sur stocks et en cours	640	642	644	646			
	Sur clients et comptes rattachés	650	652	654	656			
	Autres provisions pour dépréciation	660	662	664	666			
TOTAL		680	682	684	686			
B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES				C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES À PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT (Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)				
		Dotations		Reprises				
Immob. incorporelles	700	705		1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes			
Terrains	710	715		2				
Constructions	720	725		3				
Inst. techniques mat. et outillage	730	735		4				
Inst. générales, agencements amén. div.	740	745		5				
Matériel de transport	750	755		6				
Autres immobilisations corporelles	760	765		7				
TOTAL		770	775	Total à reporter ligne 322 du tableau n° 2033-B-SD			780	
II DÉFICITS REPORTABLES				III DÉFICITS PROVENANT DE L'APPLICATION DU 209C				
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)		982	82 312	Résultat déficitaire relevant de l'article 209C du CGI			995	
Déficits imputés		983	25 492	Déficits étrangers des PME antérieurement déduits (article 209C du CGI)			996	
Déficits reportables		984	56 820	IV DISTRIBUTIONS SOUMISES A L'ARTICLE 235 TER ZCA				
Déficits de l'exercice		860		Montant total des sommes distribuées devant donner lieu au paiement de la contribution prévue à l'article 235 TER ZCA au titre de l'exercice			129	
Total des déficits restant à reporter		870	56 820	V ENTREPRISES DE TRANSPORT INSCRITES AU REGISTRE DES TRANSPORTS (Art. L3211-1 du Code des Transports)			800	
VI DIVERS								
Primes de cotisations complémentaires facultatives						381		
Cotisations personnelles obligatoire de l'exploitant						380		
N° du centre de gestion agréé						388		
Montant de la TVA collectée						374		15 996
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)						378		12 326
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant						399		1 965
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice						398		
Montant de l'investissement qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI						397		

EXEMPLAIRE DESTINE A L'ADMINISTRATION

Copyright Maae (2017)

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne 870 du tableau 2033D déposé au titre de l'exercice précédent.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

**CONTRIBUTION ECONOMIQUE TERRITORIALE :
DETERMINATION DE LA VALEUR AJOUTÉE ET EFFECTIFS**

Désignation de l'entreprise : sas 2gmp		Néant <input type="checkbox"/>	
Exercice ouvert le : 01/01/2017 et clos le : 31/12/2017 Durée en nombre de mois 12			
I - Production de l'entreprise			
Ventes de marchandises	108		7479
Production vendue - Biens	109		268987
Production vendue - Services	141		
Production stockée	111		
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	143		
Subventions d'exploitation reçues	113		
Autres produits de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun	115		
Transferts de charges refacturées et transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	116		
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés	118		
Plus-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante	119		
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation.	153		
	TOTAL 1	144	276 466
II - Consommation de biens et services en provenance de tiers			
Achats de marchandises (droits de douane compris)	121		5093
Variation de stocks (marchandises)	122		-173
Achats de matières premières et autres approvisionnements (droits de douane compris)	123		62780
Variation de stocks (matières premières et approvisionnements)	145		1276
Autres achats et charges externes à l'exception des loyers et redevances	125		36039
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	146		
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	128		
Autres charges de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun	148		27139
Moins-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si attachées à une activité normale et courante	150		
Taxe sur le C.A. autre que la TVA, contributions indirectes (droits sur les alcools et les tabacs ...), T.I. P.P	133		
Fraction des dotations aux amortissements afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	135		
	TOTAL 2	152	132 154
III - Valeur ajoutée produite			
Calcul de la Valeur Ajoutée TOTAL 1-TOTAL 2	137		144 312
IV - Cotisation sur la Valeur ajoutée des Entreprises			
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (reporter sur le 1330-CVAE pour les multi établissements et sur le 1329-DEF-SD)	117		144 312
Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE			
Si vous êtes assujettis à la CVAE et un mono établissement au sens de la CVAE (cf. notice de la déclaration n° 1330-CVAE-SD, alors compléter le cadre ci-dessous. Vous serez alors dispensé du dépôt de la déclaration n° 1330-CVAE-SD).			
MONO ÉTABLISSEMENT au sens de la CVAE	020		
Chiffre d'affaires de référence CVAE	022		276 466
Période de référence	024	01012017	160
Date de cessation			186
			31122017
V - Cotisation Foncière des Entreprises : qualification des effectifs			
Effectifs moyens du personnel*	376		5
dont apprentis	657		2
dont handicapés	651		
Effectifs affectés à l'activité artisanale	861		

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 146, 148 et 133 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne 128.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2033-NOT-SD.

6

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait détenant directement au moins 10 % du capital de la société)



(1)

Néant *

N° de dépôt

EXERCICE CLOS LE

31/12/2017

N° SIRET

5 1 8 7 1 2 8 9 8 0 0 0 3 1

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE

sas 2gmnp

ADRESSE (voie)

115

CODE POSTAL

27130

VILLE

VERNEUIL SUR AVRE

NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE

901

NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES

902

NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE

903

NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES

904

I - CAPITAL DETENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Nb de parts ou actions

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Nb de parts ou actions

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Nb de parts ou actions

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Nb de parts ou actions

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

II - CAPITAL DETENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2)

M

Nom patronymique

PIQUET

Prénom(s)

MICKAEL

Nom marital

PRESIDENT SAS

% de détention

153.00

Nb de parts ou actions

51

Naissance :

Date

03011979

N° Département

Commune

Pays

Adresse :

N°

115

Voie

PLACE DE VERDUN

Code Postal

27130

Commune

VERNEUIL SUR AVRE

Pays

FR

Titre (2)

MME

Nom patronymique

LEBOUC PIQUET

Prénom(s)

GWENAELE

Nom marital

% de détention

147.00

Nb de parts ou actions

49

Naissance :

Date

21051980

N° Département

Commune

Pays

Adresse :

N°

115

Voie

PLACE DE VERDUN

Code Postal

27130

Commune

VERNEUIL SUR AVRE

Pays

FR

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrit en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame ou MLE pour Mademoiselle

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n°2033-NOT.

EXEMPLAIRE DESTINE A L'ADMINISTRATION

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS
ANNEXE À LA DÉCLARATION N° 2065

N° 2065 Bis
(2017)

Désignation de l'entreprise sas 2gmap

et Date de clôture de l'exercice 31/12/2017

H – DIVERS	
Nom et adresse du propriétaire du fonds (si gérance libre) :	Adresse des autres établissements :

I – CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACÉES SOUS LE RÉGIME SIMPLIFIÉ D'IMPOSITION		
Rémunérations :	Montant brut des salaires (hors apprentis et handicapés)	60 480
	Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages :	
MVLt imposées à 15 %	MVLt restant à reporter à l'ouverture de l'exercice	
	MVLt imputées sur les PVLt de l'exercice	
	MVLt réalisées au cours de l'exercice	
	MVLt restant à reporter	



RELEVÉ DE FRAIS GÉNÉRAUX

ANNÉE _____ ou exercice

Désignation de l'entreprise **sas 2gmmp**

du **01/01/2017**

Adresse **115**

27130

VERNEUIL SUR AVRE

au **31/12/2017**

A - FRAIS ALLOUÉS DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT AUX PERSONNES LES MIEUX RÉMUNÉRÉES : v. notice

NOM, PRÉNOM ET EMPLOI OCCUPÉ		ADRESSE COMPLÈTE
1		
2		
3		
4		
5		
6		
7		
8		
9		
10		

RÉMUNÉRATIONS DIRECTES OU INDIRECTES (dans l'ordre du tableau ci-dessus)

DEPENSES ET CHARGES AFFÉRENTES

Montant des rémunérations de toute nature (v. notice)	Montant des indemnités et allocations diverses (v. notice)	Valeur des avantages en nature (v. notice)	Montant des remboursements de dépenses à caractère personnel (v. notice)	TOTAL DES COLONNES 1 à 4	Frais de voyages et de déplacements (v. notice)	aux véhicules et autres biens (v. notice)	aux immeubles non affectés à l'exploitation (v. notice)	TOTAL DES COLONNES 5 à 8
1	2	3	4	5	6	7	8	9
1								
2								
3								
4								
5								
6								
7								
8								
9								
10								

** TOTAUX

B - AUTRES FRAIS

10

Cadeaux de toute nature, à l'exception des objets conçus spécialement pour la publicité, et dont la valeur unitaire ne dépasse pas 65 € par bénéficiaire (toutes taxes comprises)

Frais de réception, y compris les frais de restaurant et de spectacles, qui se rattachent à la gestion de l'entreprise et dont la charge lui incombe normalement

Total

C - ÉLÉMENTS DE RÉFÉRENCE (v. notice) :

Total des dépenses		Bénéfices imposables	
- de l'exercice (total col. 9 + total col. 10)		- de l'exercice	
- de l'exercice précédent		- de l'exercice précédent	

Nom et qualité du signataire

À _____ le

Signature :

Les montants sont arrondis à l'unité la plus proche

EXEMPLAIRE DESTINÉ À L'ADMINISTRATION



RELEVÉ DES FRAIS DÉDUCTIBLES LIÉS À DES ÉTATS ET TERRITOIRES NON COOPÉRATIFS

Nom de l'établissement		sas 2gmp		
N° d'identification (SIRET)		51871289800031		Exercice social
				31/12/2017
Total des dépenses visées à l'article 238A du CGI (1)				
Intérêts, arrérages, autres produits des obligations, créances, dépôts et cautionnements et autres produits analogues				
Typologie de la dépense	Pays de situation du bénéficiaire	Description détaillée de la dépense	Montant de la dépense	Versement effectué sur un compte tenu dans un état ou territoire non coopératif
1				
2				
3				
4				
5				
6				
7				
8				
9				
10				
		TOTAL (2)		
Redevances de cession ou concession de licences d'exploitation, de brevets d'invention, de marques de fabrique, procédés ou formule de fabrication et autres droits analogues				
Typologie de la dépense	Pays de situation du bénéficiaire	Description détaillée de la dépense	Montant de la dépense	Versement effectué sur un compte tenu dans un état ou territoire non coopératif
1				
2				
3				
4				
5				
6				
7				
8				
9				
10				
		TOTAL (3)		
Rémunérations de services, payées ou dues				
Typologie de la dépense	Pays de situation du bénéficiaire	Description détaillée de la dépense	Montant de la dépense	Versement effectué sur un compte tenu dans un état ou territoire non coopératif
1				
2				
3				
4				
5				
6				
7				
8				
9				
10				
		TOTAL (4)		
Total des dépenses devant être rattachées au tableau 2058-A ou 2033-B		(4) - ((2)+(3)+(4))		

Les dispositions des articles 39 et 40 de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés modifiés par la loi n° 2004-801 du 6 Août 2004 garantissent les droits des personnes physiques à l'égard des traitements des données à caractère personnel.

SAS 2GMNP
Boulangerie-pâtisserie
115 Place de Verdun
27130 VERNEUIL SUR AVRE

BILAN AU 31,12,2017

ACTIF

ACTIF IMMOBILISE	BRUT	Amortiss. ou provisions	Net
Fonds commercial	215 000,00	0,00	215 000,00
Installations techniques mat. et out.	63 642,60	46 704,43	16 938,17
Installations générales, agencements	23 005,00	13 787,02	9 217,98
Matériels de transport	0,00	0,00	0,00
Matériels de bureau	0,00	0,00	0,00
Dépôts et cautionnements versés	2 850,00	0,00	2 850,00
<u>TOTAL 1</u>	304 497,60	60 491,45	244 006,15

ACTIF CIRCULANT

Matières premières et marchandises H.T.		3 688,74
Titres de placements		22 050,00
Clients		1 466,23
Impôt sur les sociétés (CICE)		4 768,00
Etat, tca déductibles		1 335,60
Véolia		1 155,77
Banque		7 037,29
Caisse		7 267,28
Charges constatées d'avance		1 378,90
<u>TOTAL 2</u>		50 147,81

TOTAL GENERAL 1 + 2

294 153,96

SAS 2GMNP
Boulangerie-pâtisserie
115 Place de Verdun
27130 VERNEUIL SUR AVRE

BILAN AU 31,12,2017

PASSIF

CAPITAUX PROPRES

Capital Social	7 500,00
Réserve facultative	117 508,18
Report à nouveau	-75 146,18
Réserve Légale	750,00
Résultat DU 01,01,2017 AU 31,12,2017	30 257,70
<u>TOTAL 1</u>	80 869,70

PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

0,00

TOTAL 2

0,00

DETTES (1)

Emprunt	160 240,20
Compte courant MR et MME PIQUET	6 726,02
Fournisseurs	7 125,87
Personnel, rémunérations dues	3 290,19
Etat, tca à décaisser	667,61
Charges à payer	35 234,37

TOTAL 3

213 284,26

TOTAL GENERAL 1 + 2 + 3

294 153,96

(1) à + 1 an 132 224,78
(1) à - 1 an 81 059,48

SAS 2GMNP
Boulangerie-pâtisserie
115 Place de Verdun
27130 VERNEUIL SUR AVRE

TABLEAU DE RESULTAT

DU 01,01,2017 AU 31,12,2017

<u>VENTES TTC</u>	292 461,83
TVA collectée	-15 996,00
	<hr/>
<u>VENTES H.T.</u>	276 465,83
 <u>PRIX D'ACHAT H.T. DES MATIERES PREMIERES ET MARCHANDISES VENDUES OU UTILISEES</u>	
voir détail des achats vendus ou utilisés sur annexe 1	-68 977,16
	<hr/>
<u>MARGE BRUTE HT</u> {75,05%}	207 488,67
 <u>AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION HT</u>	-175 330,12
voir détail des charges d'exploitation sur annexe 2	
	<hr/>
<u>RESULTAT D'EXPLOITATION HT</u>	32 158,55
 <u>PRODUITS ET CHARGES DIVERS (+ et -)</u>	-1 900,85
	<hr/>
<u>RESULTAT</u>	30 257,70

SAS 2GMNP
Boulangerie-pâtisserie
115 Place de Verdun
27130 VERNEUIL SUR AVRE

ANNEXE 1

PRIX D'ACHAT H.T. DES MATIERES PREMIERES ET MARCHANDISES
VENDUES OU UTILISEES

	stock initial	- stock final	= variation	+ achats	- consom. personnelle	= totaux
Boulangerie	1 399,90	738,14	661,76	21 925,03	710,00	21 876,79
Pâtisserie	3 156,26	2 541,55	614,71	42 465,37	900,00	42 180,08
Revente 5,5 %	0,00	239,27	-239,27	4 620,72	255,00	4 126,45
Revente 20%	236,01	169,78	66,23	827,61	100,00	793,84
	<hr/>					
	4 792,17	3 688,74	1 103,43	69 838,73	1 965,00	<u><u>68 977,16</u></u>

SAS 2GMNP
Boulangerie-pâtisserie
115 Place de Verdun
27130 VERNEUIL SUR AVRE

ANNEXE 2

- AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION HT

60	Energie-Eau	15 037,10	27 139,77
	usage personnel	-800,00	
	Petit équipement	1 966,52	
	Emballages	10 874,44	
	Fournitures administratives	61,71	
61	Loyer	17 628,00	24 628,32
	usage personnel	-1 900,00	
	Entretien, documentation	5 260,48	
	Assurance	3 639,84	
62	Honoraires Jean-Pierre BRIOL	7 939,00	12 378,64
	Téléphone	900,50	
	Pourboires, transp.s/ achats, déplac.) cotisations, frais de recrutement)	3 539,14	
63	Contribution des entreprises	1 269,00	1 210,22
	Autres impôts	-58,78	
64	Rémunérations *	71 413,86	84 692,28
	URSSAF (totalité)	22 665,00	
	AGRR RETRAITE (totalité)	7 481,13	
	AGRR PREVOYANCE (totalité)	1 623,54	
	AGRR MUTUELLE (totalité)	2 995,56	
	Aide Etat	-2 985,49	
	Retenues sur salaires	-14 381,60	
	Remboursement AG2R	-4 119,72	
681	Dotation aux amortissements et provisions (charges d'exploitation)	25 280,89	25 280,89
	* Dont rémunération de Mr Piquet 6 085,00 €		
	* Dont rémunération de Mme Piquet 19 960,81€		
	TOTAL	175 330,12	175 330,12

SAS 2GMNP
Boulangerie-pâtisserie
115 Place de Verdun
27130 VERNEUIL SUR AVRE

ANNEXE 3

- PRODUITS ET CHARGES DIVERS

Interêts	-2 871,37
Crédit CICE	4 768,00
Charges exceptionnelles	-3 801,48
Produit exceptionnels	4,00
<u>TOTAL</u>	<u>-1 900,85</u>



Direction Générale des Finances Publiques

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

Timbre à date du service

Exercice ouvert le **01/01/2017** et clos le **31/12/2017** Régime simplifié d'imposition Régime réel normal
 Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe Si PME innovantes, cocher la case ci-contre
 Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art 209-0B (entreprise de transport maritime) cocher la case
 Si entreprise soumise au dépôt de la déclaration pays par pays n° 2258 SD (art. 231-I-1 quinquiés C), cocher la case
 Si entreprise établie en France et appartenant à un groupe étranger, désignée pour le dépôt (art. 223-I-2 quinquiés C), cocher la case
 Si autre entité située en France ou dans un pays ou territoire soumis au dépôt de la déclaration, désignée
 Pour le dépôt, indiquer le nom et la localisation (adresse et pays)

A IDENTIFICATION		sas 2gmp		Adresse du siège social	
		115			
destinataire		27130 VERNEUIL SUR AVRE			
		51871289800031		B ACTIVITÉ	
		Insp. IFU		N° dossier	
		N° Siret		Activités exercées (souligner l'activité principale) :	
Préciser éventuellement l'ancienne adresse en cas de changement				BOULANGERIE PATISSERIE	
				Si vous avez changé d'activité, cochez la case <input type="checkbox"/>	

RÉGIME FISCAL DES GROUPES

Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)

Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante

Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère :

SIRET

C RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION (cf. page 4)

1 Résultat fiscal

Bénéfice imposable au taux de 33,33%		Bénéfice imposable au taux de 15 % et/ou 28%		Déficit	
--------------------------------------	--	--	--	---------	--

2 Plus-values

Plus-values à long terme imposables au taux de 15%		Résultat net de la concession et de la sous-concession de licences d'exploitation de brevet au taux de 15% (ligne 17 du tableau n° 2059A ou 594 du 2033C) (taux de ductun de montant imposé à 15% du cadre I)	
Plus-values à long terme imposables au taux de 19%		Autres plus-values imposables au taux de 19%	
Plus-values à long terme imposables au taux de 0%		Plus-values à long terme imposables au taux de 0%	
		Plus-values exonérées art. 238 quinquies	

3 Abattements et exonérations notamment en faveur des entreprises nouvelles ou implantées en zones franches

Entreprises nouvelles art. 44 septies Zones franches innovantes Zones franches urbaines Parc de compétitivité
 Entreprises nouvelles art. 44 septies Zones franches d'activités art. 44 quater bis Autres dispositifs Zone de restructuration de la défense art. 44 terdecies
 Sociétés d'investissement immobilières créées Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer à ou - selon le cas) Plus-values exonérées relevant art. 238

4 Option pour le crédit d'impôt autre que... dans le secteur productif art. 24 quater W dans le secteur du logement social art. 24 quater X

D IMPUTATIONS (cf. notice de l'exercice 2017)

1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère à l'exception de ceux qui sont imposables au titre de l'impôt

2. Au titre des revenus immobiliers à la charge de l'Etat, de la collectivité territoriale ou d'un établissement public, d'un territoire ou d'une collectivité territoriale étrangère, à l'exception de ceux qui sont imposables au titre de l'impôt sur le revenu ou de l'impôt sur le revenu collectif

E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de l'exercice 2017)

Recettes nettes soumises à la contribution de 2,5%

Vous devez obligatoirement déposer votre déclaration d'impôt sur les sociétés au service des impôts des entreprises de votre lieu d'imposition. Le non-respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 10% sur le montant de l'impôt dû. Vous devez également déposer votre déclaration d'impôt sur les sociétés au service des impôts des entreprises de votre lieu d'imposition.

Nouvel adresse du prestataire de l'expertise comptable	Nouvel adresse du conseil
IND BRIOL JEAN PIERRE 17 ALLEE LOUISE LABE 75019 PARIS FR Tél : 0142382077	Tél :
Nouvel adresse du GUA ou du viseur conventionné	Identité du déclarant
N° d'agrément du CGA :	Date :
	Lieu :
	Qualité et nom du signataire :
CGA <input type="checkbox"/> Viseur Conventionné <input type="checkbox"/> Tél :	

* Pour les entreprises avec un exercice ouvert à compter du 1er janvier 2017 et ayant cessé en 2017, préciser le taux d'impôt sur les sociétés appliqué et la ventilation éventuelle entre les deux taux en annexe libre de la liasse fiscale (cf. Les précisions portées sur la notice du formulaire n°2065-SD, à la rubrique « Nouveautés »)

Les entreprises innovantes (PME innovantes) sont celles qui ont obtenu le statut d'entreprise innovante en vertu de la loi n° 2004-80 du 6 août 2004 relative à l'entrepreneuriat et à la croissance de l'emploi. Les entreprises innovantes sont celles qui ont obtenu le statut d'entreprise innovante en vertu de la loi n° 2004-80 du 6 août 2004 relative à l'entrepreneuriat et à la croissance de l'emploi.

SAS 2 GMNP
Boulangerie Pâtisserie
115 Place de Verdun
27130 VERNEUIL SUR AVRE

Siret 518 712 898 00031

DEPOSE AU TRIBUNAL
75 008 2003
DE COMMERCE DE VERNEUIL

RAPPORT DE GESTION

L'année 2017 est la troisième année d'exploitation par la société du fonds de commerce situé 115 place de Verdun 27130 Verneuil sur Avre.

En 2017, le chiffre d'affaires est passé de 264 578.92 € TTC à 292 461.83 € TTC, la marge brute est de 75.05 %. Le chiffre d'affaire a augmenté de 10 % et la marge brute s'est maintenu.

Donc, le rapport achats- ventes est bon ; les matières premières et les prix de vente sont corrects et en adéquation.

Le déficit 2016 se montait à 22 745.98 e qui est venu s'ajouter à celui de 2015 pour un montant total reportable de 75 146.18 €.

Néanmoins la situation s'est arrangée, le vendeuse est partie en retraite en mars 2017 et n'a pas été remplacée, et Monsieur Mickaël PIQUET directeur Général à lui aussi suspendu son salaire de janvier à Août 2017, l'économie des 2 salaires et les charges sociales ont permis a la SAS de faire baisser les charges et par le fait d'augmenter le bénéfice.

L'assemblée générale ordinaire se tiendra le 08 juin 2018 à 9H00 au siège de la société, il sera proposé :

- 1°) l'approbation des comptes de l'année 2017,
- 2°) de donner quitus au président de la société,
- 3°) l'affectation du déficit en report à nouveau
- 4°) rémunération du président

Fait à Paris, le 18 mai 2018

Le président Mickaël PIQUET



SARL 2GMNP

Boulangerie Pâtisserie

1 BIS RUE DUTOT

75015 PARIS

Siret 518 712 898 00015

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 08 JUIN 2018

Sur convocation du président Mr Mickael PIQUET, les deux associés Mme Gwenaëlle PIQUET et lui-même se sont réunis aujourd'hui 08 juin 2018 à la boulangerie 115 Place de Verdun 27130 Verneuil sur Avre.

Le capital est complètement réuni, l'assemblée peut délibérer valablement, Mr Piquet en assurant la présidence. Les comptes et le rapport de gestion ont déjà été communiqués aux associés depuis le 18 mai 2018. Ils sont néanmoins déposés sur la table.

Le chiffre d'affaires a progressé de 10 %, la marge brute est restée stable. Le maintien de la marge brute est dû au fait que les prix ont été augmentés et que les fournisseurs ont été mis en concurrence.

Ci-après l'ordre du jour :

Approbation des comptes de l'année 2017 : les associés approuvent les comptes à l'unanimité.

Quitus au gérant de sa gestion : la co-associé donne quitus à Mr Mickael PIQUET, le président directeur général, pour sa gestion.

Affectation du résultat : Il est totalement affecté au compte « report à nouveau ». Ce qui va le ramener à 44 888.48.

Rémunération du Président : en tant que mandataire social, celui-ci n'est pas salarié mais assimilé salarié. Il lui appartiendra sous sa responsabilité de doser sa rémunération en fonction de la trésorerie de l'entreprise.

L'ordre du jour étant épuisé et plus personne n'intervenant plus, la séance est levée à 10 h 45.

Les associés

M. Mickael PIQUET

Mme Gwenaëlle PIQUET

